

CHANTILLY MAGAZINE

LE MAGAZINE DE L'INFORMATION MUNICIPALE

#170

septembre-octobre 2025

WWW.VILLE-CHANTILLY.FR

CHANTILLY VILLE MEMBRE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'AIRE CANTILIENNE



LE MONUMENT PRÉFÉRÉ DES FRANÇAIS 2025

@J.Houyvet

P. 4 & 5 / Transport-Mobilité

Requalification des abords de la gare Chantilly-Gouvieux : un grand projet Cantilien qui démarre à l'automne 2025

P. 6 à 9 / Scolaire - Petite Enfance

Rentrée 2025 : en route pour une nouvelle année !

P. 10 & 11 / Social - Solidarité

Le CCAS de Chantilly : un acteur solidaire, humain, de proximité, au service de tous

NOUS
CONTACTER

■ **Accueil Mairie**
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. Le samedi matin de 8h30 à 12h.
11 avenue du Maréchal Joffre
Tél. 03 44 62 42 00

■ **Permanences du Maire**
Madame le Maire reçoit chaque samedi matin sans rendez-vous à la mairie de 9h30 à 10h30 ou sur rendez-vous en appelant son secrétariat au 03 44 62 42 11
Mail : maire@ville-chantilly.fr

■ **Permanences Finances**
Florence Woerth
Maire-Adjoint
Sur rendez-vous le samedi matin.
Mail : f.woerth@ville-chantilly.fr

■ **Permanences Urbanisme**
Frédéric Servelle
Maire-Adjoint
Sur rendez-vous le samedi matin.
Tél. : 03 44 62 70 50/54
Mail : urbanisme@ville-chantilly.fr

■ **Permanences Logement**
Bénédicte de Cacqueray,
Maire-Adjoint
Le 1^{er} samedi du mois de 9h30 à 11h.
Tél. : 03 44 62 42 23
Mail : logement@ville-chantilly.fr

■ **Services Techniques**
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
8 rue Pierre Emile LePrat
Tél. 03 44 62 53 80

■ **Facebook**
[@villedechantillyofficiel](#)

■ **Instagram**
[@villedechantilly](#)

■ **Site internet**
www.ville-chantilly.fr

Permanences du Député
Eric Woerth
Tél. : 03 44 55 13 13
eric.woerth@orange.fr



Hommage

Claude Charpentier nous a quittés

Parler de Claude, c'est pour moi revisiter avec émotion une période de la vie municipale dans laquelle il a occupé une place essentielle.

A peine retraité d'une très belle carrière professionnelle dans la Banque, déjà attaché à l'avenir des Amis du Musée Condé, il s'est engagé dans la vie civique comme naturellement. Il y a apporté les compétences financières qui feront de lui un remarquable adjoint aux finances, ainsi que le sérieux et l'opiniâtreté qui furent les marques de son passage. Elu premier adjoint, il aura porté intérêt à tous les domaines de l'action publique municipale, et mis son expérience des relations humaines au service d'une équipe dont il était un catalyseur.

Il émanait de lui, pour les plus jeunes élus dont j'étais, une autorité naturelle, une compétence qui donnait de l'assurance, et une vision globale qui aidait à mieux appréhender un sujet. Il était exigeant sans doute, mais il apportait un soutien sans faille

à ceux qui sollicitaient son appui. C'était un homme de parole, fidèle dans ses engagements, loyal envers ses collègues et convaincant dans les échanges.

C'est avec ces qualités qu'il est devenu maire en juillet 2004, succédant à Eric Woerth devenu ministre. Il assumait cet intérim sans ostentation, gardant le cap de la majorité, avec une grande fidélité et une fermeté bienveillante, sachant remettre les clés le jour venu avec la dignité et la modestie qui convenaient, reprenant sa place, tout simplement.

Comme convenu, il ne sollicita pas un second mandat en 2008 et consacra alors l'essentiel de son activité à la vice-présidence de l'Association des Amis du Musée dont il était membre depuis 1980 et élu président en 2014. Ce fut une présidence très active, très efficace, essentielle pour apporter au Musée Condé un nombre de soutiens très impressionnant, dépassant les 3 000 adhérents, mais donnant surtout des moyens d'action pour l'enrichissement de ses collections et la restauration des appartements qui le nécessitaient. Claude y fut à la fois un passionné et un organisateur, s'y donnant tout entier avec une équipe de proximité qu'il encourageait et motivait lors des réunions de bureau chaque semaine.

Je suis certaine que tous garderont aussi, comme je le ferai, le souvenir du sourire qu'il savait adresser aux personnes qu'il a rencontrées, l'humour qu'il pouvait associer au sérieux de ses propos, et la fidélité qu'il témoignait aux élus et personnels de la ville auxquels il sera resté attaché jusqu'au bout du chemin.

Pour tout ce qu'il a fait pour Chantilly, pour tout ce qu'il a été pour les Chantilliens, au nom de Chantilly tout entière, j'exprime à Claude notre reconnaissance et notre affection à sa famille.

Isabelle Wojtowicz, Maire de Chantilly



Chantilly Mag : Hôtel de Ville, 11 avenue du Maréchal Joffre, 60500 Chantilly - Tél. 03 44 62 42 00 - Fax. 03 44 62 42 59
Site : www.ville-chantilly.fr - Facebook : [villedechantillyofficiel](#) - Directeur de la publication : François Kern - Rédaction : Frédérique Tricot - Maquette magazine et photos : Service communication - Photo "Le mot du Maire" : ©CCAC - Photo de couverture : © J.Houyvet - Tirage : 8 000 exemplaires -
Imprimeur : E. Grille (papier 100% recyclé, encre végétale) - Distribution : RT Media
Le journal municipal est consultable sur le site internet de la ville : www.ville-chantilly.fr

|| Cette victoire est ensuite celle d'une mobilisation collective. Je souhaite exprimer toute notre gratitude à tous les partenaires locaux, qui accompagnent le château chaque jour dans la valorisation et la transmission de ce patrimoine unique. Leur engagement est essentiel. ||



Une rentrée dynamique !

C'est avec une immense fierté et une profonde émotion que nous célébrons une nouvelle exceptionnelle pour notre ville : **le Château de Chantilly a été élu Monument préféré des Français 2025 !**

Cette distinction, bien plus qu'une récompense, incarne l'attachement profond des chantilliens à ce lieu d'exception, véritable joyau des Hauts-de-France, du département de l'Oise et symbole de notre patrimoine local.

Je tiens à adresser un merci chaleureux et sincère à toutes celles et ceux qui ont voté pour le Château de Chantilly. Votre mobilisation a été sans précédent plaçant le château largement en tête du classement ! Votre soutien, votre enthousiasme et votre fidélité ont fait la différence. Grâce à vous, notre château rayonne désormais à l'échelle nationale et même au-delà.

Cette victoire est ensuite celle d'une mobilisation collective. Je souhaite exprimer toute notre gratitude à tous les partenaires locaux, qui accompagnent le château chaque jour dans la valorisation et la transmission de ce patrimoine unique. Leur engagement est essentiel.

Un hommage particulier revient aux équipes du Château, dont le professionnalisme, la passion et l'énergie ont permis de porter haut les couleurs de Chantilly tout au long de cette aventure. Leur travail quotidien fait du château un lieu vivant, accessible et rayonnant. N'oublions pas que le Domaine de Chantilly comprend également le site exceptionnel des Grandes Ecuries et le massif forestier qui font du domaine de Chantilly un espace ouvert aux habitants et aux promeneurs.

Ce prix est une belle reconnaissance pour tous ceux qui, de près ou de loin, contribuent à faire vivre le Château de Chantilly. Il nous encourage à poursuivre nos efforts pour préserver, animer et partager ce patrimoine

avec le plus grand nombre. Je vous invite, à venir ou à revenir passer une journée princière au Château : c'est la meilleure façon de soutenir ce site d'exception.

Encore merci à toutes et à tous pour cette belle aventure collective.

Une rentrée scolaire sous le signe de la sérénité

La rentrée scolaire 2025 s'est déroulée dans de bonnes conditions, avec des effectifs stables dans nos écoles, signe de l'attractivité de notre commune. Je salue l'engagement de tous les acteurs éducatifs qui œuvrent chaque jour pour offrir à nos enfants un cadre d'apprentissage de qualité. Des écoles toujours plus accueillantes : l'été a été mis à profit pour améliorer le cadre de vie de nos écoliers. À l'école Lefebure, de nouveaux jeux ont été installés dans la cour, offrant aux enfants de nouveaux espaces de détente. Au Bois Saint-Denis et à l'école Paul Cézanne, des brise-vues ont été posés pour sécuriser les espaces extérieurs, et les éclairages des écoles élémentaires du Bois Saint-Denis et du Coq Chantant ont été modernisés en passant en leds réglables pour un meilleur confort et une consommation énergétique maîtrisée.

Un service périscolaire et une cantine toujours plus responsables : le service périscolaire continue de s'adapter aux besoins des familles, avec une attention particulière portée à l'accueil et à la sécurité. Concernant la cantine, un nouveau marché a été signé, marquant une étape importante dans notre démarche de développement durable. Désormais, la lutte contre le gaspillage alimentaire est renforcée, le plastique a disparu, et les menus sont élaborés en étroite collaboration avec la commission menus, pour une alimentation saine, plus bio, locale et équilibrée.

Ensemble, préparons l'avenir : nous poursuivons nos efforts pour faire de nos

écoles des lieux d'épanouissement et d'apprentissage.

Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente année scolaire, riche en découvertes et en réussites.

Petite enfance et solidarité

Dans ce numéro vous retrouverez également les services que nous offrons aux familles pour l'accueil des plus petits. Ainsi la période estivale a été l'occasion de réaliser des travaux d'embellissement de la crèche collective. Le mobilier a été changé et les sols et peintures du rez de chaussée ont été rénovés.

Ce plan de rénovation devra se poursuivre dans les années à venir avec le soutien de la Caisse d'Allocation Familiale.

Pour les plus fragiles d'entre nous, ce numéro du bulletin municipal répertorie tous les dispositifs d'aides disponibles. Le CCAS reste la porte d'entrée aux différents services du département, des bailleurs sociaux ou des aides d'état.

La culture à Chantilly, une tradition vivante

A Chantilly, la culture est partout, vous découvrirez dans ce numéro l'histoire de la musique municipale, forte de ses 160 ans ! c'est une "vieille dame" qui a su évoluer avec son temps et rester pleinement investie dans la vie locale.

Je remercie les membres de l'association pour son dynamisme et son implication aux côtés de la municipalité lors de nombreux événements.

Ne manquez pas le 8 novembre prochain le conte musical "La nuit du carnaval" interprété par la musique municipale en partenariat avec le Ménéstrel et l'Académie des arts dramatiques.

Bonne lecture à tous.

Isabelle Wojtowicz
Maire de Chantilly

Transports - Mobilité

Requalification des abords de la gare Chantilly–Gouvieux : un grand projet Cantilien qui démarre à l'automne 2025



Parvis de la gare avec la sculpture d'un cheval au galop par l'artiste Olivier Jouanneteau

● Le Projet d'aménagement du Pôle d'Echanges Multimodal (PEM) de la gare de Chantilly s'inscrit dans une réflexion partenariale de longue date visant à moderniser et à rendre plus fonctionnel ce quartier. Avec plus de 2 600 000 voyageurs par an, la gare est la 9^{ème} gare des Hauts de France.

Une vraie réussite partenariale : Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne, autorité organisatrice de la mobilité, Ville de Chantilly, maître d'ouvrage délégué, le Syndicat Mixte des Transports Collectifs de l'Oise (SMTCO), la région Hauts-de-France via les fonds européens FEDER, le Conseil départemental de l'Oise, participent au financement de ce projet majeur de plus de 3 millions d'€ HT.

"Etudis Aménagement" assurera la maîtrise d'œuvre de l'opération.

Année	Projet
Fin 2025/2026/2027	Parvis et rue Roger Herlin
2026 à 2028	Mise en accessibilité de la Gare ferroviaire
2028/2029	Gare routière et rue d'Orgemont

Calendrier prévisionnel sous réserve de modifications



Les 16 déposes-minutes proposées le long de la rue Herlin et de la rue d'Orgemont

Le calendrier des travaux est le suivant comme il a été présenté récemment aux partenaires :

- ➔ **La tranche 1** : zone sud côté bâtiment voyageurs, devrait débuter fin octobre/début novembre 2025 pour une durée d'un an.
- ➔ **La tranche 2** : qui comprend le réaménagement de la gare routière, la requalification de la rue d'Orgemont intégrant les cheminements cyclables et piétons, sera réalisée à partir de 2029. Les études de maîtrise d'œuvre pour le dimensionnement de la future gare routière seront donc relancées à partir de 2027, auxquelles seront associés le SMTCO, le service transport de la Région et le département.
- ➔ **La tranche intermédiaire** réalisée par la SNCF, dite de la mise en accessibilité de la gare avec des accès PMR au sud et au nord et la pose de deux ascenseurs, se fera en 2027 et 2028.

Le calendrier rapproché de 2025 :

- attribution des trois lots en octobre,
- organisation d'une première réunion technique avec les entreprises pour définir le planning d'intervention de chacune, en octobre,
- réunion publique d'information à destination des usagers, des habitants, des commerçants et des taxis, sera organisée début décembre, une fois connus les phasages définis par les entreprises en charge des travaux.

Plusieurs points forts

Le parvis : la transformation du lieu passant du routier au piétonnier et cyclable. Comme tous les parvis de gares actuels, les piétons et les vélos reprennent une grande partie de l'espace pour rétablir la proportion entre ceux qui arrivent à pied, en vélo et ceux qui arrivent en taxi ou en voiture.

Pour autant il est prévu des modes de stationnement différenciés selon la modalité utilisée.

Les abris vélos sécurisés : construits par Gares et Connexions, à trois emplacements différents : parkings au sud P1 Effia, gare routière et au nord parking P2 pour une capacité de 80 et deux fois 20 dans deux lieux couverts et éclairés et un lieu ouvert sous vidéo surveillance en remplacement d'arceaux vélos.

Le dépose-minute : 16 déposes-minutes sont proposées le long de la rue Herlin et d'Orgemont, à temps limité, sur lesquelles des bornes à détection automatique permettront aux usagers de connaître le temps de parking restant. S'y ajoute la possibilité très large d'utiliser, sans limitation de fois successives, tous les parkings EFFIA, P1, P2, P3, pour 15 minutes gratuites et le P4 en souterrain pour 30 minutes.

La zone Taxis : à la demande des 12 taxis cantiliens, leurs emplacements seront installés le long du parvis au plus proche des voyageurs et permettront selon le linéaire à 7 véhicules de longueur variable de stationner en même temps. Une borne électrique assurera la charge rapide de deux taxis simultanément.

La piste cyclable : traversera directement le parvis et permettra le raccordement entre la piste Lamorlaye-Chantilly et la gare grâce au dernier tronçon réalisé.

La zone d'agrément : développée sur le parvis, elle comportera de nombreux massifs arborés en forme de canopée et des bancs



ombragés. Une sculpture d'un cheval au galop, réalisée d'après un modèle de l'artiste Olivier Jouanneteau, sera incrustée dans le sol marquant ainsi l'identité de Chantilly dès la sortie de la gare.

La terrasse de la brasserie sera mise en valeur par la refonte du carrefour de la rue des Otages avec une réduction des emprises de voirie, une terrasse agrandie et ombragée avec une rampe d'accès PMR.

L'ancien emplacement motos à l'ouest du parvis sera réservé à deux véhicules PMR ce qui permettra aux usagers un accès facilité.

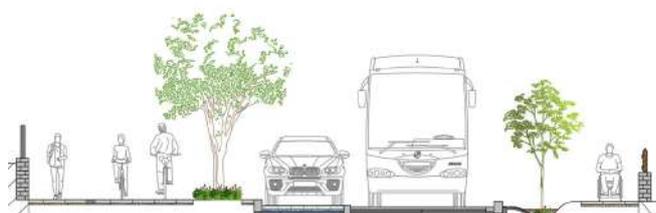
La façade de la gare portera un nouvel éclairage harmonieux, innovant et moderne en lieu et place des boules actuelles. Un piano sera aussi installé prochainement par la SNCF dans l'enceinte du hall passagers pour l'agrément de tous les pianistes et des voyageurs. La relative exigüité de la salle des pas perdus pose question (espace réduit et proximité du personnel des guichets et du Relay). Cette implantation nécessitera vraisemblablement de déposer des assises et sera donc l'objet d'un test avant une pose définitive.

L'abattage des arbres

Les 4 tilleuls bordant le parking seront conservés ainsi que le platane, arbre identifié, à l'angle du parvis et de la rue Roger Herlin. En revanche l'abattage des 16 marronniers des deux côtés de la rue Roger Herlin sera nécessaire. Après avoir fait effectuer un diagnostic sanitaire, le vieillissement de ces arbres, couvert de plaies ouvertes et dont les futs sont vides nécessite leur remplacement par de nouveaux arbres plus adaptés. La circulation douce venant du rond-point de Sylvie demande de revoir l'ensemble des emprises définissant la rue actuelle, y compris la chaussée, le stationnement, les trottoirs et les espaces verts. Des arbres de grande taille seront

plantés du côté du parking Effia, tandis que des arbrisseaux seront installés du côté des commerces.

Les arbres auront une taille à la plantation de 3 à 6 m.



Affaires Scolaires

Rentrée 2025 : en route pour une nouvelle année !

Comme chaque année, l'événement majeur de septembre est incontestablement la rentrée des classes ou celle des petits à la crèche. Lieux d'ouverture et d'apprentissage, les écoles et les crèches ont pour mission essentielle de préparer les enfants à vivre en société et à devenir des citoyens responsables.

Nous savons également que pour beaucoup de parents la rentrée peut être parfois compliquée. Où faire garder mon enfant ? Sa nouvelle classe va-t-elle lui plaire ? Comment l'occuper pendant les vacances ? Nous partageons ces préoccupations.

C'est pourquoi, accueillir dans les meilleures conditions les écoliers et les petits à la crèche est notre priorité.

En 2025, 927 enfants ont été accueillis dans les écoles cantiliennes et 65 bébés à la crèche.



Le Centre de psychothérapie et de rééducation de Senlis

Le Centre de psychothérapie et de rééducation (CPR) de Senlis s'adresse à des enfants souffrants de pathologies psychiques ou psychiatriques sévères qui peuvent être associées à un trouble du spectre autistique.

Cet hôpital de jour est une des nombreuses activités de la Nouvelle Forge, une association de l'Oise très active dans le domaine de l'inclusion, de l'action pour les enfants, les adolescents et les familles. Le CPR regroupe une communauté de soin, avec Mme Fretter, psychiatre de l'enfant et de l'adolescent, Elise Manoury, psychologue, Elodie, infirmière, Mathilde, psychomotricienne, Adrien, ergothérapeute et une communauté éducative avec Sandrine, enseignante spécialisée, Nealce et Laura, éducatrices ainsi que Nilde et Agnès, maitresses pour les temps de cour et de cantine.

Huit enfants, deux fois par semaine par groupe de quatre, sont accueillis au sein de la maternelle du Bois Saint Denis. Ils sont présents de 9h à 13h. Ils ont une salle spécialement aménagée à leur disposition, jouent dans la cour et partagent la cantine avec les autres enfants de l'école. L'enseignement est adapté à leur âge et individualisé. Un espace calme leur permet de s'isoler s'ils le souhaitent, le cartable et les icônes leur permettent d'exprimer leur besoins et leurs émotions. Ces enfants sont également inscrits dans leur école de secteur.

Les projets communs avec la maternelle ne manquent pas comme on peut le lire dans ces deux témoignages recueillis par La Nouvelle Forge :

Élise Manoury, Psychologue à l'hôpital de jour de Senlis :

"J'ai beaucoup travaillé sur la question de la scolarisation des enfants handicapés et j'ai tout de suite vu que je pourrais proposer des choses intéressantes à l'école du Bois-Saint-Denis. Avec Laure et nos équipes, on est autant dans la réflexion que dans l'action. On

a déjà pu doubler le temps que les enfants de notre groupe passent à l'école et ils commencent même à manger à la cantine. On est encore en rodage, mais l'important maintenant c'est de développer l'inclusion inversée."

Laure Kelius, Directrice de l'école maternelle du Bois-Saint-Denis à Chantilly :

"On a déjà fait plein de choses ! Chaque fois qu'on le peut, on intègre les enfants de l'hôpital de jour dans nos activités : les carrés potagers, les spectacles... La philosophie de l'école française, c'est bien de construire des citoyens ? Alors, c'est à nous de leur apprendre à vivre ensemble avec leurs différences. Le dispositif dont on a hérité ici est très rare parce qu'on a les moyens de travailler et ce n'est malheureusement pas le cas partout. On compte bien le valoriser !"

Les enfants du CPR accompagneront cette année les élèves de maternelle à la Médiathèque de Chantilly. Prendre le bus, découvrir un espace culturel, écouter des histoires, feuilleter des livres sont des expériences extraordinaires pour ces enfants qui ont toute leur place à Chantilly !



La musique à l'école

En 1993, la Mairie de Chantilly a confié les Interventions musicales en Milieu Scolaire (IMS) au Ménestrel, Conservatoire de musique de Chantilly et de l'Aire cantillienne. Quelle plus belle mission que cette mission d'Éducation Artistique et Culturelle (EAC) pour TOUS les enfants de Chantilly ? Une action démocratique qui permet aux élèves, dans leur parcours scolaire, au moment de leur passage dans les écoles élémentaires de la ville, de bénéficier d'une participation active à des projets musicaux. Ces projets sont menés par 3 intervenants agréés, professeurs au Conservatoire Le Ménestrel,

en partenariat avec l'Éducation nationale et les enseignants. Les projets, de classe ou d'école, favorisent la transversalité artistique et développent la sensibilité, la créativité, les capacités d'expression, l'esprit d'équipe et l'esprit critique, l'autonomie, le sens de l'initiative. Ils facilitent l'accès aux savoirs et à la culture dans un but d'émancipation citoyenne, en complément des apprentissages scolaires traditionnels. La musique à l'école passe par la participation à des expériences et des pratiques artistiques et culturelles collectives et partagées, interclasses, intercycles. Les

projets menés sont créés avec les élèves et leurs enseignants, ils peuvent aboutir à des restitutions lors des fêtes d'écoles ou encore lors du fameux concert du "Chœur des 1000 enfants" en fin d'année scolaire à l'hippodrome de Chantilly. Ce concert a eu lieu durant plus de trente ans et chacun des cantiliens passé par ce concert peut se souvenir des chants qui ont composé son programme et de l'expérience émotionnelle tout à fait exceptionnelle qu'il représente dans la vie d'un élève.

Arrêté en 2017, c'est Isabelle Wojtowicz qui relance le concert en 2024.



La restauration scolaire

Chaque jour d'école près de 700 enfants déjeunent dans les quatre cantines des écoles primaires de Chantilly. Le mercredi et pendant les vacances la cantine du Coq Chantant reçoit une centaine d'enfants. A cela s'ajoutent les 40 repas des enfants de la crèche municipale.

Les repas sont livrés par un prestataire de restauration collective, l'équipe de cuisine réchauffe et prépare les plats. Les surveillants et serveurs de la mairie sont aussi ceux qui accueillent les enfants au périscolaire le matin et qu'ils retrouvent aussi au centre de loisirs. Ils connaissent parfaitement les enfants par leur prénom et savent maintenir un climat bienveillant à la cantine.

La restauration collective c'est 7,3 milliards de repas par an ! Depuis 2018 la loi EGalim régule ce marché avec plusieurs objectifs : développer des filières agricoles de qualité, réduire le gaspillage, diversifier les sources de protéines, cesser l'utilisation du plastique, informer les convives.

Vous l'avez peut-être observé, le plastique a disparu des cantines au premier janvier et est remplacé par des plats en inox. Cela n'a pas été simple, a apporté de la pénibilité pour les équipes de cuisine et des aménagements ont été réalisés dans les cantines pour faciliter leur travail.

Le marché avec notre prestataire prenant fin le 31 août, un nouveau marché a été lancé. La ville a pondéré les différents critères, le prix, la qualité et la variété des menus, la lutte contre le gaspillage, etc. Plusieurs prestataires ont répondu et la commission d'appel d'offres a choisi le groupe familial Convivio implanté à Yvetot en

Seine-Maritime qui a livré les premiers repas le 1^{er} septembre. La relation est quotidienne entre les services de la Mairie et Convivio afin d'ajuster la prestation. Les plats en inox lourds, difficiles à manipuler et à nettoyer ont déjà laissé la place à des plats en cellulose plus maniables et autorisés.

En novembre la commission menu se réunira pour préparer le trimestre suivant. Cette commission est composée d'élus, de parents d'élèves élus, de personnels Mairie en lien avec le service restauration et d'un représentant de Convivio. Des parents d'élèves élus pourront déjeuner à la cantine pour observer la qualité des plats, le respect des règles et en parler en conseil d'école.

D'ores et déjà, au moment où cet article est écrit, la qualité de la restauration est reconnue par les personnels de cuisine et de service !



La période estivale a été l'occasion de réaliser les travaux dans les bâtiments communaux

Depuis 30 ans les écoles sont une priorité des différentes équipes municipales de la ville de Chantilly. Les services aux familles sont reconnus comme étant de grande qualité, le périscolaire et ses horaires étendus, la restauration, le centre de loisirs, les multiples ateliers proposés aux enfants, l'accueil pour les tout-petits, l'accessibilité financière pour les familles.

L'éducation relève de la responsabilité de l'État mais les bâtiments appartiennent à la ville de Chantilly et c'est un patrimoine à aménager, à entretenir et parfois à reconstruire. Là encore la ville répond présente en étant vigilante et réactive à tous les besoins que font remonter les enseignants, les parents, les élus et les services techniques.

L'été est le temps des travaux importants, de ceux qui ne pourraient être réalisés sur le temps scolaire sans déranger les équipes enseignantes et les enfants. Ces travaux sont budgétés, préparés en amont. Ils permettent d'adapter et de rénover les bâtiments pour le confort et économiser l'énergie, pour tenir compte des règles de sécurité et pour le bien-être des enfants et des adultes.

A l'école élémentaire du Coq Chantant tous les éclairages ont été remplacés par des éclairages LED basse consommation. C'est économique (réduction par 4 de la consommation) mais aussi confortable puisque cela permet de régler l'éclairage selon la luminosité extérieure et l'utilisation du tableau numérique. Aux vacances de la Toussaint ce sera l'élémentaire du Bois St Denis qui verra son éclairage passer en LED.

Les écoles sont des espaces sensibles qu'il faut aujourd'hui protéger. Ainsi les cours écoles élémentaires du Centre et du Bois St Denis sont maintenant invisibilisées par des brise-vues. A la maternelle du Bois Saint-Denis le bouton d'accès a été déplacé afin d'éviter les intrusions dans l'école.

A tout cela on peut ajouter des travaux de peinture, des remplacements de sanitaires, de travaux d'étanchéité et même l'ajout d'une aire de jeu dans la cour de l'école maternelle du Coq Chantant (site de Lefébure). L'amélioration des conditions d'accueil des enseignants et des élèves favorisent l'apprentissage.

Entretenir nos écoles, les rénover le temps venu, y remettre de la nature est le plus utile des investissements.



Ecole élémentaire du Coq Chantant : remplacement de tous les éclairages par des éclairages LED basse consommation



Ecole maternelle du Coq Chantant : ajout d'une deuxième aire de jeux dans la cour



Ecole élémentaire du Bois Saint-Denis : mise en place d'un claustra bois sur les grilles de la cour



Ecole Maternelle des Tilleuls : remplacement de l'étanchéité de la toiture coté venelle



Ecole élémentaire Paul Cézanne : mise en place d'un brise-vue

PETITE ENFANCE

Les services petite enfance de la ville de Chantilly

L'arrivée d'un enfant est un moment de bonheur pour la famille mais aussi une source d'inquiétudes, notamment celles liées à la garde des enfants.

La ville de Chantilly a mis en place des dispositifs pour répondre à leurs besoins et leur permettre de faire garder leur enfant tout en ayant une vie professionnelle.

La crèche collective Les Frimousses

Elle accueille les enfants pour la journée à partir de 10 semaines et jusqu'à leur entrée en maternelle. Elle permet d'accueillir 31 enfants à temps complet et 10 autres en halte-jeu. La crèche collective est dirigée par une infirmière puéricultrice, deux éducatrices de jeunes enfants dont l'une assure le poste de directrice adjointe, de 11 auxiliaires de puériculture où titulaires du CAP petite enfance, d'un référent santé et de 2 agents restauration et propreté.



La crèche familiale Les Cantilous

Elle permet de conjuguer l'accueil familial chez une assistante maternelle avec des temps en groupe. 6 assistantes maternelles accueillent 21 enfants à leur domicile. Elles sont salariées par la mairie. Une directrice infirmière puéricultrice et référente santé et une directrice adjointe éducatrice de jeunes enfants coordonnent le service.

La participation financière pour les familles est déterminée par délibération du Conseil municipal et se fonde sur le barème de la Caisse nationale des allocations familiales.

La porte d'entrée pour les inscriptions est le Portail Famille de la ville de Chantilly. Les dossiers sont traités par les services de la petite enfance et une commission se réunit en avril afin d'attribuer les places en fonction de critères prédéfinis (handicap, composition de la famille, etc.).



Cet été la ville a effectué une première tranche de travaux pour améliorer les conditions d'accueil des enfants et faciliter le travail des personnels. Lors de la visite de pré-rentree, Madame le Maire a salué la qualité des aménagements et des choix de couleurs par les services de la ville. La réhabilitation du bâtiment va se poursuivre en plusieurs tranches afin d'accueillir les petits Cantiliens comme des Princes !

D'autres dispositifs permettent aux familles de trouver un accueil pour leur enfant, la crèche intercommunale à la gare, les assistantes maternelles agréées, la Maison d'Assistants Maternelles (MAM) et la micro-crèche "Le monde des ptits bouts", la Maison d'Assistants Maternelles (MAM) de l'AFASEC "Les petits galopeurs".

Un guide pour les Jeunes Parents Cantiliens 2025 reprenant toutes les informations utiles est disponible en Mairie.



Social - Solidarité - Logement

Le CCAS de Chantilly : un acteur solidaire, humain, de proximité, au service de tous

Le Centre Communal d'Action Sociale anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune, en liaison étroite avec les acteurs locaux institutionnels et associatifs.

Guichet de proximité, il informe sur les droits sociaux, les aides et prestations auxquelles chacun peut prétendre. Il participe à l'instruction des dossiers d'aide légale, donnant accès aux dispositifs de droit commun, qu'il complète par ses propres actions en faveur des Chantiliens. Discret mais essentiel, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Chantilly accueille, écoute, informe et accompagne chaque jour les Chantiliens confrontés à des difficultés passagères ou durables. Il agit au plus près des besoins des habitants, dans un esprit de solidarité, de confidentialité et de respect de la dignité. Il adapte ses réponses aux besoins de chacun.

→ Aide pour l'accès aux droits

Le CCAS assiste ou réoriente les administrés dans de nombreuses démarches administratives :

- **Dossiers MDA et APA** pour les personnes en situation de handicap ou de perte d'autonomie.
- **Demande de FSL** pour l'accès et le maintien dans le logement (caution, dettes locatives, factures d'énergie impayées)
- **Demande d'aide juridictionnelle** pour obtenir une prise en charge totale ou partielle de frais d'avocat, notaire ou commissaire de justice, selon ressources.
- **Obligation alimentaire** dans le cadre d'une aide sociale à l'hébergement en EHPAD.
- **Demande de complémentaire Santé Solidaire**
- **Instruction des demandes de Service d'Allocation de Solidarité aux Personnes âgées (SASPA)**, minimum vieillesse pour les assurés ne relevant pas du système d'assurance vieillesse français...

→ Lutte contre la précarité énergétique

Le chèque énergie, attribué automatiquement par l'État aux foyers modestes, peut être utilisé pour régler une facture ou financer des travaux. Le CCAS informe les habitants sur son fonctionnement, les aide à le comprendre et à l'utiliser.

→ Soutien alimentaire

En partenariat avec l'association Entr'aide La Source, le CCAS donne accès à une épicerie sociale : les bénéficiaires peuvent y faire des courses alimentaires à prix réduits (10 % du coût réel). L'aide est accordée selon un barème, défini par l'association, pour une durée limitée mais renouvelable.

Un vestiaire solidaire est également accessible lors des passages à l'épicerie : vêtements et linge de maison sont proposés à très bas prix, sans peser sur le budget alimentaire.

→ Aide pour l'insertion et l'emploi

Le CCAS soutient financièrement le chantier d'insertion mis en place sur le territoire de la commune pour permettre à des demandeurs d'emploi de retrouver le monde du travail en alliant formation et remise en activité.

Ce chantier, qui couvre les domaines techniques des petits travaux du bâtiment et les métiers des espaces verts, s'adresse aux jeunes de moins de 26 ans, aux bénéficiaires du RSA, et autres demandeurs d'emplois de longue durée ainsi qu'aux personnes porteuses de handicap.

Les candidatures sur cette action sont étudiées tout au long de l'année.

→ Aide en cas de factures essentielles impayées



Le CCAS peut délivrer des aides financières pour les habitants de la commune en difficulté face à des dépenses essentielles (loyer, énergie, eau, cantine...). Ces aides ponctuelles interviennent une fois les dispositifs légaux épuisés, comme le Fonds de Solidarité pour le Logement, vers lequel le CCAS oriente également.

Le CCAS soutient les personnes confrontées à des procédures d'expulsion, en les accompagnant dans la gestion de leurs dettes ou l'accès à des dispositifs adaptés.

→ Soutien pour l'accès au logement

Le CCAS accompagne les usagers dans leurs demandes de logement social, en ligne ou sur place. Il aide à constituer un dossier complet, à le renouveler chaque année et à suivre les candidatures. Une permanence tenue par l'adjointe au maire en charge du logement, a lieu un samedi par mois, généralement le 1er. Le CCAS assure aussi les démarches de domiciliation administrative pour les personnes sans domicile stable, leur permettant d'accéder à leurs droits sociaux.



→ Actions de prévention et animations en faveur des seniors

Les Cantiliens de plus de 60 ans bénéficient d'un programme riche d'activités :

- **Gymnastique douce** : pour entretenir sa forme à tout âge.
- **Mémoire en mouvement** : pour lier activité physique et stimulation cognitive.
- **Judis des Seniors** : conférences, ateliers, jeux, sorties.
- **Semaine Bleue** : événements conviviaux en octobre.

Et dès 70 ans, **Déjeuner des Seniors** en juin et **colis ou bon cadeau** de fin d'année pour fêter Noël.

Le **dispositif anti-solitude** permet aux personnes âgées isolées de recevoir la visite hebdomadaire d'un visiteur de convivialité, apportant écoute, réconfort et lien humain.

En période estivale, le **Plan Canicule** est activé : les personnes vulnérables inscrites sur le registre du CCAS font l'objet d'un suivi régulier (appels avant et pendant la période de forte chaleur et visites si nécessaire).

→ Prévention – information – ateliers à thème

Dans le cadre de sa mission générale en matière de prévention et d'information, le CCAS organise tout au long de l'année des événements ponctuels, sous forme de conférences et d'ateliers, en lien avec les thématiques entrant dans son champ d'action.

Prochains événements : **samedi 8 novembre de 17h à 19h : conférence "Face au harcèlement et à la violence scolaire, que faire, que dire, comment réagir"**, salle du Conseil municipal (pour les parents et professionnels de l'enfance, entrée libre)

A partir du **samedi 22 novembre de 17h à 19h : ateliers de coaching pour les parents dans la continuité de la conférence sur le harcèlement (module de 4 séances, gratuit, sur inscription).**

→ Handicap

Le dispositif "Coupons Chantilly Sports-culture-loisirs-créatifs" permet aux personnes en situation de handicap de bénéficier d'une aide de 15€ ou 30€ pour pratiquer une activité auprès d'associations partenaires (escrime, escalade, musique, gym...).

De nombreux événements et animations sont proposés dans le cadre du programme "Handicap parlons-en !", élaboré chaque année, en partenariat avec les associations.

Prochain évènement : Mercredi 22 octobre de 14h à 15h30, atelier d'art thérapie à la médiathèque (pour enfants et adultes Cantiliens, sur inscription préalable).

Numéros utiles

.Maison Départementale de la Solidarité, MDS, services sociaux du Conseil départemental, permanences sur rendez-vous à Chantilly au 03 44 10 78 90

.Allo Oise Senior, plateforme téléphonique du Conseil Départemental de l'Oise pour tout savoir sur les dispositifs du département pour les + de 60 ans : 03 44 82 60 60

.France Service, accompagnement gratuit dans les démarches administratives et numériques (Lamorlaye) : 03 44 06 80 71

.Chantilly Accueil Pour l'Emploi, CAPE, accompagnement à la recherche d'emploi, préparation aux entretiens, suivi personnalisé. Tests de recrutement et mise à disposition d'outils informatiques, Chantilly : 03 44 57 03 71

.Mission Locale pour l'Emploi des Jeunes, MLEJ, accompagnement des jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire. Emploi, formation, logement, mobilité, santé, Chantilly : 03 44 59 44 00

.Demande de logement social : www.demande-logement-social.gouv.fr

Contact

CCAS, 11 avenue du Maréchal Joffre

Tél : 03 44 62 42 60

Mail : social2@ville-chantilly.fr

Site Internet : www.ville-chantilly.fr

Culture et Patrimoine

Un peu d'histoire... la Musique Municipale de Chantilly



Saviez-vous qu'il existe, à Chantilly, une institution rythmant la vie musicale de la ville depuis plus de 160 ans ?

Cette vieille dame respectable, née en 1862, sous le Second Empire, a su traverser les époques, les styles et les mutations de presque deux siècles, pour continuer à accompagner, aujourd'hui encore, la vie culturelle Chantillienne, avec toujours autant d'enthousiasme et de dynamisme ! Avant même l'arrivée du 7e art, à l'heure des impressionnistes et des guinguettes, les premières sociétés chorales (les fameux orphéons...) et instrumentales fleurissent en Europe. Créatrices de lien social, ces institutions se veulent démocratiser la pratique instrumentale amateur, dans un souci de solidarité et de développement d'une communauté d'esprit fraternel.

C'est toujours l'objectif actuel de la **Musique Municipale de Chantilly (MMC)** : réunir et faire progresser des musiciens amateurs, de tous horizons, dans un esprit familial, non compétitif et de partage ; à la fois culturel, esthétique, émotionnel, social et intergénérationnel, que seule la pratique musicale collective sait offrir.

Fanfare de Chantilly (puisqu'exclusivement composée de cuivres et de percussions à ses débuts), puis Orchestre d'Harmonie (lorsqu'on y ajouta les bois), l'ensemble donne son premier concert le 29 septembre 1877, au Théâtre de Chantilly.

Tour à tour Société de la Fanfare de Chantilly, Société de Musique de Chantilly puis Association Musicale de Chantilly, l'institution a su évoluer au fil du temps. Mais attention ! Son appellation Fanfare d'origine ne doit pas nous renvoyer l'image d'une certaine médiocrité artistique. Populaire, elle l'est, mais au sens le plus noble du terme. En effet, moins de dix ans après la naissance de

la première fédération musicale en France, et avant même la loi de 1901 concrétisant la liberté de s'associer, Chantilly se dote d'une société musicale fournissant à chaque musicien un instrument et la formation musicale nécessaire à sa pratique, démocratisant ainsi l'accès à la culture.



Aujourd'hui...

Si l'école de musique municipale n'existe plus depuis 2019, une cinquantaine de musiciens bénévoles et amateurs venant de tout le département, et deux chefs professionnels, dynamisent trois ensembles : l'**Orchestre d'Harmonie de Chantilly (OHC)**, le grand ensemble de jazz **Big-Band de Chantilly (BBC)** et le **Chantilly Jazz Quintet**, toute dernière formation (re-)créée en février 2024, inspirée de l'ancien Variété Club Cantilien. Résolument tournés vers le répertoire jazz, mais pas seulement..., les musiciens jouent aussi des partitions de soul, de funk, de rythmes latins ou encore des

compositions pour orchestre d'harmonie, ou des arrangements de musique classique et sacrée ou de musique de film...

Ces dernières années, outre les rendez-vous désormais habituels de janvier (concert du Nouvel An à la salle Bouteiller) et de juin (animation pour la Fête de la Musique dans la cour du Centre culturel), les orchestres ont aussi fait rayonner le nom de Chantilly dans l'Oise (à Gouvieux, Lamorlaye, Apremont, La Chapelle-en-Serval, Coye-la-Forêt, St-Leu-d'Esserent, Béthisy-St-Pierre...), le Val d'Oise (Cormeilles-en-Parisis, Luzarches, Le Thillay) et au-delà (Roubaix, Bazancourt en Champagne...). La musique municipale participe également aux cérémonies de commémorations et apporte son soutien lors de concerts caritatifs (avec La Croix-Rouge pour l'Ukraine en 2022, pour le Téléthon...). En 2023, l'Orchestre d'Harmonie a invité l'Ensemble Vocal du Ménestrel, et, ensemble, ont mis en musique la bénédiction du nouveau mobilier liturgique de l'Eglise Notre-Dame après sa magnifique restauration en jouant la Missa Santa Cecilia de Jacob de Haan, compositeur contemporain néerlandais.

Enfin, le Chantilly Jazz Quintet a déjà animé plusieurs fois la soirée des associations, le repas des aînés de Chantilly, joué Place Omer Vallon pour la Fête de la Musique ainsi que pour la soirée des voeux du Maire et s'est même déjà exporté à Rouen en septembre 2024.

Et demain...

Alors, n'hésitez plus ! Si vous êtes musiciens, amateurs, novices ou confirmés, vous êtes les bienvenus pour rejoindre nos orchestres et participer aux répétitions hebdomadaires de 20h à 22h, les lundis pour le BBC, jeudis pour l'OHC et vendredis pour le quintet, sans autre enjeu que celui d'un plaisir musical partagé, dans une ambiance à la fois studieuse et conviviale. **Trompettistes, saxophonistes, trombonistes, tubistes, cornistes, ou autres percussionnistes, flûtistes et clarinettes, rejoignez-nous !** Nos projets à venir n'attendent plus que vous !

Remerciements

Francis CHARRIERE, Président d'Honneur de la MMC et le service Patrimoine de la Mairie pour leurs notes historiques.

Contacts : Benoît DUPONT, Président de la MMC, Valérie BONACCORSI, Secrétaire.
Site : <http://musique.chantilly.free.fr> - Mail : musique.municipale.chantilly@gmail.com



La Nuit du Carnaval

Sous l'impulsion de la Musique Municipale de Chantilly, en partenariat avec le Chœur des Jeunes du Ménestrel et l'Académie des Arts Dramatiques, nous vous invitons à assister à un spectacle unique dans l'Aire Cantillienne. Composé par Julien Joubert et Gaël Léplinge pour Lille3000 Fiesta, La Nuit du Carnaval est un conte musical familial pour chœur et orchestre qui nous plonge dans un univers de fête, de rêves, d'émotions et de rencontres inattendues ! Ne manquez pas ce spectacle inédit avec près de 100 personnes sur scène pour vous faire voyager et rêver ! **Rendez-vous le samedi 8 novembre 2025 pour deux représentations à 17h et 20h à l'auditorium des Fontaines, route de Chantilly à Gouvieux.**

Informations et réservations, flashez le QR code →



■ Naissances

Nina OLLIER CAILLOU	8 juin
Fleur LAVALLÉE	16 juin
Antonijo FAVRELLE	17 juin
Noah BOKRI	4 juil.
Louise DESPORT	18 juil.
Jules SOULENQ	20 juil.
Léon BOITRELLE	21 juil.
Malo MERCIER BROUILLARD	22 juil.
Samanta WAGUE	20 août

■ Mariages

Laurent HELLARD et Sabine DRUEL	6 juin
Olivier PETIT et Caroline CHARPENTIER	7 juin
Sébastien GLAUNEC et Jade BAUDRY	7 juin
Alexandre HIERNAUX et Joyce MOUZON	13 juin
Corentin MINEUR et Nais LERAY	14 juin
Augustin LEPINE et Sihame YAHIAOUI	14 juin
Ricardo MAIA MOREIRA et Maria MONDRAGON AMADO	21 juin
Alexis DOTTIN et Morgane WATRIN	27 juin
Damien ELOUNA MASSI et Isabelle PHILIPPE	5 juil.
Robin CHATEAU et Marianne GEAY	5 juil.
Victor GODARD et Sarah KASBI	5 juil.
Jérôme LAGACHE et Hassiba HAMDADACHE	18 juil.
Emmanuel BOYER et Emma GEORGE	19 juil.
Marcell NGUEMAM NEMG et Orlaine LEKANE GUETSA	19 juil.
Billel HAFFAF et Sarah NOUGHA	25 juil.
kévin EL FEZZANI et Marina JACQUET	26 juil.

■ Décès

Roger LEBAS (83 ans)	4 juin
Noël VERGANO (72 ans)	8 juin
Joël PRÊTRE (75 ans)	9 juin
Aniela WOLNA veuve SCHENK (93 ans)	13 juin
André POULAIN (96 ans)	13 juin
Baya SEMMANI (57 ans)	15 juin
Pierre BOUFFETTE (84 ans)	16 juin
Patrick GUELFOUT (73 ans)	18 juin
Philippe DELOINGCE (68 ans)	19 juin
François MAIGRET (86 ans)	20 juin
Patrice COUNIL (59 ans)	27 juin
Michelle PETIT veuve BOUFFETTE (79 ans)	3 juil.
Christiane DECAUX veuve FIEVET (95 ans)	5 juil.
Edith LÉVÊQUE veuve MAGNIER (94 ans)	10 juil.
Claudette VERVIN épouse SULFART (81 ans)	13 juil.
Josette VERDIN veuve STULCZEWSKI (78 ans)	18 juil.
Janine ANGLERAUX veuve PLUCHART (83 ans)	25 juil.
Colette DENIS veuve LANDRY (97 ans)	27 juil.
Marie STERNAT épouse FLEURY (89 ans)	30 juil.
Jeanne JANAS veuve CALAIS (108 ans)	3 août
Christian VACHER (63 ans)	9 août
Claude CHARPENTIER (89 ans)	12 août
Colette BLIN veuve TAILLIEZ (92 ans)	18 août
Michelle LE ROY (85 ans)	19 août
Daniel LEMAIRE (82 ans)	20 août
Nicole LEDOUX épouse FAVRESSE (75 ans)	20 août
Claude GOLDMANN (95 ans)	21 août
Jean DISSAUX (79 ans)	29 août
Françoise GROSERRIN (82 ans)	31 août

Aménagements urbains

Bornes de recharge pour véhicules électriques : bilan et nouveautés

La ville met à disposition des habitants et visiteurs des bornes de recharge pour véhicules électriques sur 6 emplacements : Parking quai de la Canardière, Place Omer Vallon, Avenue Marie Amelie, Parking avenue du Général Leclerc, Avenue de Condé et Allée de l'Europe. Les dernières données recueillies (premier semestre 2025) par le Syndicat d'Énergie de l'Oise (SE60) permettent de mieux comprendre leurs usages.

Un service bien utilisé

Entre janvier et juin 2025, 2 256 recharges ont été effectuées, pour un total de 39 464 kWh délivrés : cela correspond à la consommation d'électricité de 17 ménages sur la même période ! Chaque recharge a apporté environ 17 kWh d'énergie (sachant que la plupart des véhicules électriques actuels ont des batteries offrant de 20 à 100 kWh).

Les bornes les plus sollicitées sont celles du Parking Quai de la Canardière (qui comptabilise 715 sessions de recharge) et de la Place Omer Vallon (617 sessions de recharge). Celles de l'Avenue de Condé et de l'Allée de l'Europe sont beaucoup moins utilisées : respectivement 159 et 88 recharges.

La fiabilité du service est très bonne puisque, en moyenne, les bornes sont opérationnelles 78 % du temps. Certaines atteignent même 100 % de disponibilité (Avenue Marie Amélie et Parking Général Leclerc) ce qui signifie qu'elles peuvent recharger un véhicule à tout moment !

Bye bye Mouv'Oise, Hello Pass Pass Électrique

Fin 2024, le réseau Mouv'Oise a fusionné avec d'autres réseaux des Hauts de France pour constituer le réseau régional Pass Pass Électrique, afin d'harmoniser les services et de simplifier leur utilisation. C'est plus simple : une carte unique Pass Pass permet de recharger votre véhicule mais aussi d'utiliser d'autres services comme les transports publics ou les vélos en libre-service. Comment obtenir la carte ?

La carte est disponible sur le site www.passpass.fr. Après votre inscription et l'ajout d'un moyen de paiement, vous recevrez la carte à domicile. Il faudra ensuite l'activer dans votre espace personnel avant de l'utiliser.



Borne parking de la Canardière

■ RÉNOVATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Chaque année, le réseau d'éclairage public est rénové selon un programme de travaux.

Travaux 2024

- Rue du Connétable : rétrofits des lanternes en cours
- Avenue de la Libération : remplacement des lanternes
- Avenue Joffre entre la rue de Gouvieux et le cimetière Bourillon : remplacement des lanternes 6 faces
→ Montant TTC : 281 423,48 €
- Rue d'Orgemont portion comprise entre la rue de l'Embarcadère et l'avenue de Berteux : remplacement de l'éclairage public dans le cadre de l'enfouissement des réseaux
→ Montant TTC : 17 163,49 €

Travaux 2025

- Rue Roger Herlin : remplacement mâts et lanternes
- Rue d'Orgemont entre l'avenue de Berteux et la rue des Otages : remplacement des mâts et lanternes
- Rue des Otages : remplacement mâts et lanternes
→ Montant TTC : 56 232,88 €

Travaux lancés ou en cours de lancement en 2025

- Rue de la Colline : remplacement des lanternes
- Rue des Aubépines : remplacement des lanternes
- Sente du Viaduc : remplacement des lanternes
- Parking Guilleminot : remplacement des lanternes
→ Montant TTC : 34 490,25 €
- Avenue de Green Lodge, génie civil (câblage) et éclairage public neuf (mâts et lanternes) en cours
→ Montant TTC : 82 010,16 €
- Avenue de Sylvie : remplacement des lanternes
- Avenue de Verdun : remplacement des lanternes
- Avenue du Général Leclerc entre avenue de Bourbon et rond-point de Sylvie : génie civil et éclairage public neuf (mâts et lanternes) en cours
→ Montant TTC : 104 823,39 €

De plus... 1573 points lumineux dont 814 sont déjà remplacés en led ou vont l'être en 2025, soit 52% du parc.



Nos jeunes s'investissent

Chaque été, 16 jeunes de 16 à 17 ans passent chacun 2 semaines dans nos maisons de retraite. Ils accompagnent les résidents, participent aux animations, apportent de la jeunesse et de la joie. Leur regard change et ils reçoivent encore plus qu'ils ne donnent. Peut-être auront-ils l'envie de travailler dans un métier du soin et de la santé.

Des classes de Chantilly participent au concours de petits champions de la lecture. A 10 ans il faut du courage pour lire devant la classe et le jury et maîtriser son émotion. La finale nationale a lieu à Paris à la Comédie Française, verrons-nous un cantilien devenir le meilleur lecteur 2026 ? Plusieurs élèves du Lycée de Chantilly ont participé au concours d'éloquence du Rotary à Senlis. Tirer un sujet au hasard et s'adresser ensuite à une salle attentive est une épreuve difficile mais qui développe des compétences.

Les lycées Jean Rostand et de la Forêt participent au concours de plaidoirie de la Ligue des droits de l'homme de l'Oise. Les sujets sont difficiles, les enfants victimes des guerres d'adultes, le mariage forcé des filles, la santé mentale des adolescents. Le regard des jeunes sur notre monde est cruel pour les adultes.

Les éco-délégués ont validé le label LPO (protection des oiseaux) du collège et du lycée. Les élèves de l'école du centre ont eux planté plus de mille arbres dans les jardins familiaux.

Deux classes du collège et un groupe d'élèves du lycée vont se rendre à Auschwitz, c'est un voyage éprouvant qui les mettra face aux pires abominations de l'histoire.

Les jeunes du CMJ et du CMA se sont rendus cette année à Colleville sur Mer où ils ont vu les tombes de 9387 soldats venus des USA pour libérer l'Europe. Plusieurs d'entre eux se sont rendus à Paris avec le collège et le lycée pour le ravivage de la flamme. Et à chaque cérémonie mémorielle ils sont présents au monument aux morts de Chantilly.

Merci à tous les professeurs, organisateurs, anciens combattants, chefs scouts, éducateurs culturels et sportifs, tous ceux qui leur donnent confiance en eux et leur permettent de grandir dans un monde complexe et angoissant.

Vraiment, nos jeunes sont formidables !

Groupe de la Majorité "Passion Chantilly"

Chantilly condamnée à l'immobilisme

Combien de fois depuis 2020 a-t-on pu alerter les Cantiliens sur l'immobilisme auquel notre ville a été condamnée par une équipe municipale sans vision ni projet ? Combien de fois a-t-on pu dénoncer des dissensions internes qui empêchaient l'avènement de projets structurants ? Combien de fois...

Mais ça, c'était avant...

Avant qu'une annonce de non-candidature se fasse démission de fait, et que l'être ne rattrape le paraître... Dès lors, plus rien ne se fait, plus rien ne se crée. Les dissensions se sont faites ambitions et l'équipe municipale, trop occupée à alimenter de petites haines déjà recuites, enlève chaque jour un peu plus Chantilly dans l'immobilisme. Chacune des parties organise des réunions pour expliquer ce qu'elles ne manqueront pas de faire après, comme pour rappeler qu'elles n'ont rien fait avant. Surtout pas ce pourquoi les Cantiliens leur avaient fait confiance...

Au total ce seront donc deux années blanches, vierges de tout projet et de toute avancée notable. Seules les affaires courantes sont expédiées par un maire obligé d'interdire aux membres de la majorité de signer leurs courriers, pour éviter qu'ils ne détournent les correspondances au seul profit de leur campagne à venir.

Un seul projet aura cependant particulièrement attiré l'attention durant cette dernière année : la piste cyclable avenue du Général Leclerc. Car si la nécessité d'aménager et de sécuriser les déplacements des cyclistes n'est plus à démontrer, les mensurations de ce qu'il convient d'appeler une autoroute à vélo semblent bien démesurées au regard du nombre de ses usagers. Et que dire des aménagements connexes qui ont réduit très significativement les voies de circulation automobile au détriment de la sécurité. Ou de la disproportion du budget qu'il a fallu mobiliser pour un tel équipement dont on peut légitimement se demander s'il a véritablement été réfléchi ? Pendant ce temps, les cyclistes continuent à se mettre en danger en centre-ville, en empruntant la rue du Connétable ou le boulevard de la Libération à contre-sens, sans qu'une alternative digne de ce nom ne leur soit proposée ? Une gestion des priorités que nos ados qualifieraient d'"aléatoire", alors qu'un tel projet eût été une occasion inespérée d'organiser une réelle concertation réunissant les usagers, les services de polices et les associations d'experts !!!

La fin prochaine de ce mandat approche, et avec elle la perspective d'une remise en route de notre ville.

Nous nous y emploierons...

Le groupe "Oser Chantilly"
Xavier Boullet, Nathalie Schuhmacher,
Bénédicte Goualin, Sébastien Danjoux

HISTOIRES D'EAU

Nous avons déjà attiré votre attention sur la qualité de l'eau que nous consommons à Chantilly. Lisez bien vos factures : sur quatre catégories (de A à D), l'Agence Régionale de Santé la classe en C, "qualité insuffisante" : elle contient des résidus de pesticides, notamment la chloridazone desphényl, et "trois substances non-conformes" avec "dépassements réguliers de la limite réglementaire". La chloridazone desphényl vient de la dégradation dans le sol ou dans l'eau de la chloridazone, pesticide utilisé dans la culture de betteraves des années 1960 jusqu'à 2020 ; cinq ans après, ces résidus sont présents à votre robinet ! Ils ont longtemps privé d'eau potable quatre villages de l'Aisne. Et qu'en est-il des 'trois substances non-conformes' ?

Autre inquiétude : les perfluoroalkylées et polyfluoroalkylées, autrement appelées "PFAS", ou encore polluants éternels du fait de leur persistance dans l'environnement, peuvent présenter des effets toxiques (cancérogénicité, perturbation endocrinienne, diabète, obésité, etc.). Bien des produits contiennent des PFAS : anti-adhésifs (Téflon), imperméabilisants (Gore-Tex), anti-taches (Scotchgard), mousse anti-incendie, ...

On pouvait supposer leur présence chez nous vu les risques induits par des sites émetteurs dans notre secteur proche (enquête de journalistes en 2023). Que l'on consulte la carte interactive des résultats des tests réalisée par des associations en janvier 2025 (publiée sur Monde.fr) ou celle mise en ligne par le Ministère de l'écologie fin juillet, ces PFAS sont effectivement près de nous ! Villers-Saint-Paul, Nogent, Saint-Leu, St-Maximin, Boran.

Depuis juillet, la consommation d'eau "potable" a été interdite dans douze communes des Ardennes pour cause de PFAS.

Devant les actions des scientifiques, des journalistes et des associations, une loi a été enfin votée le 28 février : sauf exceptions, les installations industrielles qui rejettent des PFAS dans l'eau doivent diminuer leurs émissions de 70% d'ici février 2028 pour atteindre 100% en 2030. La recherche de ces substances dans l'eau du robinet sera obligatoire dès le 1^{er} janvier 2026.

Surveillez aussi le taux d'aluminium dans l'eau du robinet qui peut favoriser la maladie d'Alzheimer !

Comment la mairie n'informe-t-elle pas sur un sujet qui nous touche de façon multi-quotidienne ? Même si la distribution d'eau relève de la compétence de l'intercommunalité, pourquoi ce silence prudent ? Une information sur la situation actuelle et les améliorations possibles : c'est le minimum que l'on puisse attendre d'une équipe responsable.

Liste "Chantilly plurielle", 06.03.27.53.71
pe559@live.fr

Sortir à CHANTILLY

octobre & novembre

Jusqu'au 20 novembre

Exposition Alain Decaux, "La voix de l'histoire", présentée avenue Joffre et chemin des Officiers

Jusqu'au 1^{er} mars 2026, exposition temporaire "Zenga, Verlaine en dentelle", musée de la Dentelle, 34 rue d'Aumale (vendredi, samedi et dimanche, 14h-18h, 5€/3€)

Au Château

. Jusqu'au 4 janvier 2026, Exposition "De Monaco à Chantilly, Une princesse des Lumières en quête de liberté", Cabinet d'arts graphiques
. Jusqu'au 26 janvier 2026, Exposition "Livres d'or : trésors du cabinet les livres"

octobre

Au Château

. A 14h30, les 16, 18, 19, 23, 26 et 30 octobre, spectacle équestre "Un jour à Paris", Dôme des Grandes Écuries
. Les 18, 19, 25, 26 et 31 octobre à 14h et à 16h, Jeu d'enquête "Le cavalier noir" : plongez au 18^{ème} lors d'une enquête immersive, Grandes Écuries
. Les 18, 19, 20, 22, 25, 26, 27 et 29 octobre à 14h, Apprenez à monter la mythique crème Chantilly Grandes Écuries (durée : 1h, matériel fourni)

Les 14, 27, 28 et 31 octobre

Réunions de Courses

Les mercredis de la Médiathèque

. 15 octobre à 16h30 : L'heure du conte (+ de 3 ans)

Mercredi 15 octobre

. 10h à 11h30, Les rendez-vous de la médiathèque dans les quartiers, atelier créatif sur le thème du végétal (6 ans et +, gratuit, sur résa au 03 44 57 20 56), salle La Voie des courses.
. 20h Conférence Le Valois Monarchique "L'histoire : enjeu et méthodes" par Reynald SECHER, Mairie

Samedi 18 octobre

16h30, Pièce de théâtre "Ados sur Tik Tok, les parents qui débloks" par Comedy Chantilly, Espace Bouteiller

Journées Nationales de l'Architecture

. Samedi 18 octobre à 15h, visite commentée l'Église Saint-François du Coq Chantant, RDV devant l'église
. Dimanche 19 octobre à 15h, visite croquis "Esquisses urbaines", RDV devant la gare (durée : 2h30, adulte et adolescent, même débutant, réservation : s.gillois@ville-chantilly.fr)
Gratuit dans le cadre des JNA

Musée de la Dentelle

. Samedi 18 octobre à 15h, visites commentées des collections permanentes et de l'exposition temporaire (durée : 1h30, 8€/pers. entrée musée + expo + visite, gratuit - 18 ans)
. Jeudi 30 octobre à 14h30, atelier enfants (durée : 1h30, gratuit, sur résa : m.labbe@ville-chantilly.fr)

18 octobre au 2 novembre

Halloween au Potager des Princes
. En continu, "Cherche et trouve". A 15h30 et 16h30, "Course de lapins". A 16h et 17h, "La sorcière bavecraude" - Infos : www.potagerdesprinces.com

Lundi 20 octobre

14h à 18h Don du sang Espace Bouteiller

21 au 31 octobre

Animations Pavillon de Manse vacances de la Toussaint - Infos : www.pavillondemanse.com

Rendez-vous à Chantilly

. Dimanche 26 octobre à 15h, "Chantilly au temps des manufactures", RDV place Omer Vallon (durée : 1h30 environ, 6€/pers., gratuit - 18 ans)

Vendredi 31 octobre

10h30 à 23h Animations Halloween par l'association Happy Culture salle Claude Rollet

Festival de lecture "Les Mots en l'Aire" sur le thème "Curiosité(s)" à la Médiathèque

. Du 4 au 31 octobre : exposition "Dessiner le végétal au fil des saisons" (entrée libre)
. Samedi 18 octobre de 16h à 17h, "Et si on se racontait des salades ?" (6 ans et +, sur résa au 03 44 57 20 56)
. Mercredi 22 octobre de 14h à 15h30 : atelier d'art thérapie à destination d'enfants porteurs de handicap (sur résa au 03 44 57 20 56)
. Mercredi 29 octobre de 14h30 à 16h : atelier d'art floral "Globe fleuri" (5 ans et +, sur résa au 03 44 57 20 56)

novembre

Les 1, 2, 8, 9, 15, 16 et 23 novembre

Apprenez à monter la mythique crème Chantilly Grandes Écuries (durée : 1h, matériel fourni)

Samedi 1^{er} novembre

Cérémonie en hommage aux anciens maires de Chantilly :
. 9h45 Cimetière Saint Pierre
. 10h15 Cimetière du Bois Bourillon
. 11h Messe en l'église Notre Dame de Chantilly

Samedi 1^{er} novembre

. 8h à 18h Concours canin "Hoopers" Club canin
. Comedy Chantilly présente "Le placard aux émotions" à 11h, "Ados en vacances, parents en souffrance" à 16h30, "Les hommes sont des femmes comme les autres" à 20h30, Espace Bouteiller

Visites Ville d'Art et d'Histoire

. Dimanche 2 novembre à 15h, L'Église Notre-Dame de la nef au clocher..., RDV devant l'église, 5-7 rue du Connétable
. Samedi 8 novembre à 10h, Les écuries de courses et les secrets de l'entraînement hippique à Chantilly... RDV angle av. de Montpensier et av. Jacques Bara
. Dimanche 9 novembre à 15h, Chantilly pendant la grande guerre, RDV devant l'ancienne mairie, 71 rue du Connétable
. Dimanche 16 novembre à 15h, La pharmacie Condé et les mystères de la médecine d'autrefois... RDV place Versepey
. Dimanche 30 novembre à 15h, L'Église Notre-Dame tableaux et décors, RDV église Notre-Dame
Durée : 1h30 environ, 6€/pers., gratuit - 18 ans, réservation Office de tourisme au 03 44 67 37 37

Les mercredis de la Médiathèque

. 5 novembre à 10h30 : Bébé lecteurs (+ 3 ans, sur résa 03 44 57 20 56)
. 12 novembre à 16h30 : Découverte sonore (+ 3 ans)
. 19 novembre à 16h30 : L'heure du conte (+ 3 ans)
. 26 novembre à 17h : English story time (+ 3 ans)

Les vendredis 7 et 14 novembre

. Vendredi 7 novembre à 18h, Chantilly, 1914 - 1918
. Vendredi 14 novembre à 18h, Chantilly, 1939 - 1945
Documentaires Chantilly Mémoire
RDV salle des conférences, mairie, gratuit, attention nombre de places limité

Samedi 8 novembre

17h et 20h, Concert "La nuit du carnaval", Auditorium des Fontaines à Gouvieux

Samedi 8 et dimanche 9 novembre

Comédie musicale Mathilde Marguerit (samedi à 20h, dimanche à 15h) Espace Bouteiller

Mardi 11 novembre

Célébration de l'Armistice du 11 novembre
. 9h30 Hommage aux militaires morts pour la France Cimetière Saint Pierre
. 9h45 Hommage aux militaires morts pour la France Cimetière Bourillon
. 10h30 Hommage au Maréchal Joffre Statue du Maréchal Joffre
. 10h45 Cérémonie au Monument aux Morts
. Le dimanche 9 novembre à 11h messe du Souvenir en l'église Notre-Dame

Les 8, 10, 18 et 21 novembre

Réunions de Courses

Samedi 15 novembre

. 10h à 17h Forum de la Transition écologique Hippodrome
. 17h Lecture "Les couleurs de Verlaine" avec Zenga (45 mn, 8€/pers. entrée musée + expo + lecture, gratuit - 18 ans, dans la limite des places disponibles) musée de la Dentelle

Dimanche 16 novembre

14h30 Thé dansant, espace Bouteiller

Samedi 22 novembre

15h Conférence de l'ASCE "La gare des Courses", salle des Conférences en mairie

Dimanche 23 novembre

10h à 18h Salon de la couture, de la dentelle et du tricot Espace Bouteiller

Dimanche 30 novembre

A partir de 9h Cross de Chantilly Stade des Bourgognes

Manifestation littéraire "Camus Combat"

65^{ème} anniversaire de la mort d'Albert Camus
La Médiathèque et le CCMD, en partenariat avec l'Académie des Arts Dramatiques de Chantilly, le cinéma Elysée et le service patrimoine de la ville, vous proposent de découvrir l'œuvre et la pensée d'Albert Camus.

. Du 8 au 22 novembre

Exposition de portraits d'Albert Camus par Marc Leonetti (entrée libre) Médiathèque

. Mercredi 12 novembre de 19h30 à 21h

Conférence littéraire autour d'Albert Camus par Eric Schwald, CCMD

. Samedi 15 novembre de 15h30 à 17h

Conférence politique et historique autour d'Albert Camus à partir du texte "Misère de la Kabylie" par Philippe Lamps, Franck Frommer, Marc Leonetti et la famille Boudarène Médiathèque

. Dimanche 16 novembre de 15h à 16h

Théâtre « Camus, mon frère » par l'Académie des Arts dramatiques (à partir de 10 ans) CCMD

. Vendredi 21 novembre de 20h à 21h15

Lecture, épisode n°1 par le groupe des lecteurs de la médiathèque, Médiathèque

. Samedi 22 novembre de 18h30 à 19h45

Lecture, épisode n°2 par le groupe des lecteurs de la médiathèque, Médiathèque

Gratuit, sur inscription, renseignements à la

Médiathèque (03 44 57 20 56) ou au Centre culturel (03 44 57 73 97)

Retrouvez-nous sur

